



Diffusion
Mordicus

PARASCOL'ARTS

J'AI LÉZ'ARTS À COEUR

2021-2022



PRÉSENTATION DU PROMOTEUR

Auparavant connu sous le nom de Codec d'Amqui, Diffusion Mordicus est le diffuseur de spectacles pluridisciplinaire reconnu dans la MRC de La Matapédia depuis 1982. Il a pour mandat de développer une offre culturelle professionnelle de qualité et diversifiée pour la population, tout en participant activement au développement culturel de son milieu.

Dirigé par un conseil d'administration composé de 11 membres très engagés, l'organisme culturel emploie deux salariés à temps plein, soit Michel Coutu à la direction générale et artistique ainsi que Karine Lévesque au poste d'agente de communication et de développement.

Avec une soixantaine de rendez-vous culturels et artistiques annuellement, Diffusion Mordicus est un pilier de la vitalité culturelle du milieu matapédien. De plus en plus, l'organisme cherche à multiplier les partenariats avec le milieu et notamment avec les établissements scolaires de la région.

En effet, depuis ses tout débuts, Diffusion Mordicus fait de la jeunesse une priorité, car il croit en l'importance de l'éveil aux arts et à la culture en bas âge et tout au long du parcours scolaire. Fortement impliqué dans la vie culturelle des écoles de son territoire, l'organisme a participé à la réalisation de bon nombre de projets culturels destinés au jeune public. Le présent projet s'inscrit donc parfaitement dans la mission et les objectifs poursuivis par l'organisation.



PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet pilote *Parascol'arts – J'ai l'éz'arts à cœur* vise à **accroître, bonifier et diversifier l'offre culturelle** destinée aux jeunes de la petite enfance jusqu'au collégial grâce à la mise en œuvre d'une programmation complète d'activités culturelles de qualité professionnelle, variée et adaptée aux différents groupes d'âges ciblés.

Conçus et animés par des artistes professionnels et des médiateurs culturels, les ateliers offerts se dérouleront à l'intérieur même des établissements participants et toucheront autant que possible à l'ensemble des disciplines artistiques. À travers différents exercices pratiques et des échanges privilégiés avec les artistes, les participants seront amenés à expérimenter le processus de création artistique ainsi que les rudiments de différentes formes d'arts.

Parallèlement à la programmation d'activités, un concept de **passport culturel** sera mis en place afin d'encourager les jeunes à prendre part aux ateliers. À la fin du projet, des certificats-cadeaux et des bourses en argent seront remis aux participants ayant accumulé le plus de points récompenses.

Le projet se déroulera pendant l'année scolaire 2020-2021 et pourra être poursuivi ou répété en 2021-2022 selon l'intérêt des établissements participants. Les établissements éligibles sont les Centres de la petite enfance, les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, les garderies subventionnées et les établissements d'enseignement public et collégial sur le territoire de la MRC de La Matapédia.



CONDITIONS DE RÉALISATION

Pour être admissible, l'ensemble des activités proposées devra :

- être offert gratuitement ou à moindre coût afin de favoriser l'accessibilité. La contribution demandée, le cas échéant, devra faire l'objet d'une entente préalable* avec le promoteur et ne pourra augmenter en cours de projet ;
- respecter l'ensemble des directives de la Santé publique et toutes consignes propres aux établissements participants. Ainsi, différentes formules d'ateliers (présentielle, virtuelle et hybride) devront être possibles afin de s'adapter selon le palier d'alerte en vigueur ;
- avoir lieu en dehors des heures de classe (excepté pour le collégial), soit dans le cadre des activités d'un service de garde (en incluant les journées pédagogiques) ou dans le cadre d'activités parascolaires.



CALENDRIER DE RÉALISATION

ÉTAPES	DE	À
Évaluer les besoins des établissements	2021-01-05	2021-01-29
Approcher des artistes et des compagnies	2021-01-05	2022-05-31
Recruter et former des médiateurs culturels	2021-01-05	2021-03-31
Établir une programmation d'activités	2021-01-05	2022-05-31
Développer des outils pédagogiques	2021-01-05	2022-05-31
Créer une image de marque et une charte	2021-01-05	2021-01-29
Solliciter la participation d'autres organismes culturels au passeport culturel	2021-01-05	2021-01-31
Concevoir le passeport culturel	2021-01-05	2021-03-31
Concevoir et diffuser la publicité entourant le passeport culturel	2021-01-05	2022-06-30
Réaliser une tournée pour expliquer le projet et remettre le passeport	2021-01-05	2021-01-31
Créer et diffuser des outils promotionnels en lien avec la programmation d'activités	2021-01-05	2022-06-30
Recruter les participants aux différentes activités de la programmation	2021-01-05	2022-05-31
Réaliser les différentes activités de la programmation	2021-01-05	2022-05-31
Présenter le résultat des différentes activités de la programmation	2021-01-05	2022-06-30
Faire l'évaluation de chacune des activités avec les participants	2021-01-05	2022-06-30
Réaliser des concours et des tirages pour récompenser les participants	2021-01-05	2022-06-30
Documenter l'ensemble du projet pilote	2020-10-05	2022-06-30
Effectuer la reddition de comptes du projet	2022-06-01	2022-06-30



ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS

ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS	ÉLÈVES	%
Centre de la petite enfance Les p'tits flots	47	2,1
Centre de la petite enfance de St-Moïse	21	1,0
Centre de la petite enfance de Sayabec	31	1,4
Bureau coordonnateur de la MRC de La Matapédia	290	13,2
École primaire Caron	252	11,5
École primaire St-Vianney/St-Tharcisius	41	1,9
École primaire Lac-au-Saumon	138	6,3
École primaire Ste-Marie	125	5,7
École primaire Val-Brillant	95	4,3
École primaire St-Rosaire	129	5,9
École primaire Ste-Ursule	274	12,5
École secondaire Armand-Saint-Onge	636	29,0
Centre matapédien d'études collégiales	115	5,2
	2 194	100